

Concours Vidéos MAJALAT

Pour les jeunes amateurs/étudiants en cinéma

(Algérie, Egypte, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie)

Zoom sur la société civile du voisinage sud en action sur le terrain

L'objet du concours :

Réalisation d'une courte vidéo (3') de reportage storytelling ¹ sur une initiative originale d'un acteur de la société civile. Il s'agit d'illustrer l'engagement et l'action concrète sur le terrain d'un (ou plusieurs) acteur(s) de la société civile (association non gouvernementale, syndicat, mouvement social), de préférence travaillant à l'échelle locale, et couvrant une (ou plusieurs) des thématiques prioritaires de MAJALAT :

- Bonne gouvernance et état de droit
- Développement économique et dialogue social
- Migrations
- Sécurité et lutte contre les violences
- Justice climatique et sociale

(selon les approches Droits Humains et Genre)

¹ Un reportage se regarde comme une courte histoire, constituée d'images et de sons d'ambiance pour montrer une réalité au plus près. En outre, le texte descriptif dit de 'cloutage' doit comporter des statistiques récentes, des éléments législatifs, des analyses de mesures entreprises ou à entreprendre ; bref des éléments contextuels pertinents, permettant une bonne compréhension du sujet local et de ses enjeux thématiques pour un public de l'ensemble du voisinage sud.

Critères de participation :

- Être un(e) jeune amateur(trice)/étudiant(e) en cinéma des pays du voisinage sud (Maroc, Algérie, Tunisie, Liban, Lybie, Egypte, Palestine, Jordanie, Syrie)
- Appartenir à une structure dans le domaine du cinéma (Clubs Cinéma, Universités, Master Classes, Festivals locaux, Web TV etc...) et être encadré par un enseignant(e), un réalisateur (trice), un rédacteur(rice) en chef, un animateur(rice) qui puisse être référent.
- 30 ans maximum

Calendrier :

Date limite d'inscription : 30 Septembre à 24h00 GMT (formulaire d'inscription disponible, en arabe, à l'adresse : <https://drive.google.com/open?id=1-w4tswXR6gNiRB46CCafJMSmxMeOpz2j>)

Période de réalisation de la vidéo: entre le 5 octobre et le 15 novembre 2019.

Date limite de dépôt des vidéos : 15 Novembre à 12 h GMT (envoi du lien vers fichier video en ligne téléchargeable et du fichier word de retranscription du texte de commentaire/interview en arabe et dans la langue sous-titrée).

Processus de sélection des lauréats :

-Un premier jury composé par des représentants des membres du consortium MAJALAT procèdera à une pré-sélection basée sur la pertinence du contenu en rapport avec les thématiques de MAJALAT (18 novembre)

-Un deuxième jury professionnel composé par des réalisateurs(re) reconnus des pays du sud choisira les 3 vidéos lauréates (25 novembre) selon les critères de l'originalité, la créativité, l'angle particulier de traitement, la qualité de l'image, du son et du texte.



Prix:

Les trois premier(ère)s lauréat(e)s recevront les prix suivants :

- **1^{er} Prix : 5000 Euros**
- **2^{ème} Prix : 3000 Euros**
- **3^{ème} Prix 2000 Euros**

Les 3 vidéos sélectionnées par le jury seront diffusées sur la plateforme de MAJALAT et ses réseaux sociaux. Elles seront également largement relayées par les partenaires de MAJALAT et les médias. Elles seront en outre projetées à l'occasion du Forum civil de Bruxelles (2-3 déc.2019) lors d'une cérémonie de remise des prix.

Règlement :

Le concours est ouvert à toute personne intéressée par le cinéma-Tv encadrée par un enseignant (e)/réalisateur(trice)/Animateur(trice)/ producteur (ice)/ rédacteur (ice) en chef... et répondant aux critères suivants :

- - La durée de la vidéo est de 3' maximum

1.

Peu importe le Matériel utilisé : Téléphone, caméscope.... En format numérique (de type .mpeg / .avi ou .mp4) à envoyer via une plateforme de transfert (WeTransfer.com, Dropbox, etc.) dont le lien doit être envoyé à l'adresse du concours : video2019@majalat.org

sL'organisateur n'est pas responsable des éventuels problèmes de lecture des vidéos fournies.

- La vidéo doit être en prise de vue réelle (Reportage : interviews, plans de situations, texte)
 - La vidéo doit inclure un sous-titrage en français ou en anglais
 - La vidéo produite doit comprendre un générique début (Titre et cadre de production : Concours Majalat, réalisateur/rice et pays) et un générique de fin comprenant disclaimer (qui sera transmis par les organisateurs) et les logos du bailleur et des partenaires Majalat avec Droits réservés (Titre du concours).
 - La vidéo présentée ne doit pas avoir fait l'objet d'une précédente participation à un concours-Compétition ou diffusion.



- A l'inscription, le(la) participant(e) doit fournir un brefs descriptif de 4 initiatives menées par 4 OSC différentes en fournissant les éléments pertinents qui ont défini son choix parmi ces 4 initiatives (10 lignes pour chaque initiative avec informations relatives à l'OSC concernée + 10 ligne pour justifier le choix)
- - Les publicités, vraies ou fausses, flagrantes ou tacites, et les clips, ne sont pas acceptés.
- La vidéo par son texte et ou ses images ne doit pas être en contradiction avec les conventions internationales des Droits Humains (Respect de la dignité, droits des enfants ; respect des différences ; respect de l'égalité...). Seront notamment refusées les vidéos à caractère diffamatoire ou injurieux, à caractère raciste, incitant ou faisant l'apologie de la violence ou de la discrimination sous toutes ses formes, portant atteinte aux droits de la personnalité, aux droits d'auteurs etc.

